

Sucre : la décarbonation de l'industrie se fera au prix fort

Les sucreries comptent parmi les plus grosses émettrices de gaz à effet de serre. Elles ont des atouts que d'autres n'ont pas pour se lancer dans la décarbonation. Mais la facture est vertigineuse.

Les techniques existent, mais la facture est énorme. La décarbonation des sites industriels les plus émetteurs de CO₂ est d'abord un défi budgétaire, qui se chiffre en centaines de millions d'euros. C'est dans ce sens que les sucriers, qui comptent parmi les plus gros émetteurs de gaz carbonique, ont présenté leurs projets mercredi au gouvernement pour réduire leur empreinte environnementale.

Le groupe Cristal Union, connu pour la marque Daddy, a déjà investi plusieurs millions dans la transformation de ses outils industriels pour verdir son activité, mais il estime la facture de la décarbonation totale de ses 8 sucreries françaises à plus de 1 milliard d'euros (soit l'équivalent de 59 % de son chiffre d'affaires total). Un investissement beaucoup trop lourd à l'échelle de l'entreprise pour l'assumer seule. Sans chiffrer le niveau de la participation, qu'elle espère de l'Etat, Cristal Union n'en espère pas moins une aide substantielle.

« Avec la combustion de cette matière végétale, nous pourrions rendre nos sucreries totalement autonomes. »

Le sucrier estime qu'il dispose d'« un formidable atout avec la pulpe de betterave », qui reste après l'extraction du sucre. « Avec la combustion de cette matière végétale, nous pourrions rendre nos sucreries totalement autonomes en matière énergétique et décarboner nos activités », a expliqué Xavier Astolfi, le directeur général, au ministre de l'Industrie, Roland Lescure. Le premier projet pilote de la coopérative sera opérationnel pour 2030 et « à

horizon 2050, tous nos sites pourraient être autonomes » sur le plan énergétique.

Projet opérationnel

Après expérimentation, Cristal Union a choisi une de ses deux plus grosses sucreries, celle d'Arcis-sur-Aube pour en faire « la première sucrerie-distillerie autonome en matière énergétique avant 2030 à l'instar des distilleries de canne ». Son projet vise à remplacer les trois chaudières au gaz existantes par une nouvelle chaudière vapeur à haute pression, d'une puissance nominale de 130 mégawatts, alimentée par des pulpes de betteraves séchées, du bois et du biogaz. 80 % des besoins en gaz seraient ainsi couverts. Les 20 % restants auront été « effacés » grâce à une politique de sobriété énergétique.

« Le projet est prêt et opérationnel et reproductible dans l'ensemble de la filière betterave », a encore précisé Xavier Astolfi. La chaudière à vapeur d'Arcis-sur-Aube permettrait de réaliser une économie très substantielle de 100.000 tonnes de CO₂ par an et de réduire les émissions de 90 %, à 10.000 tonnes.

Cristal Union milite en faveur d'un changement de réglementation pour tenir compte du caractère saisonnier de son activité, soit les quatre mois de la récolte de betteraves. Ses sites industriels, qui sont de très gros consommateurs d'énergie dans ce laps de temps pourraient « injecter utilement leur production d'énergie dans le réseau le reste de l'année », explique encore le groupe coopératif.